

S. A. CAMBRAI

648

ARRIVÉE

DATE - 9 NOV 1954

GENDARMERIE NATIONALE

CLT

2ème Légion bis

Compagnie de la SOMME

Section d' ARSEVILLE

Brigade

P.V.N° 667

du 4 novembre 1954

P.V relatant renseignements Mi-riteux sur apparition d'une soucoupe volante à LONG (Somme)

6° Expédition.

Transmis par le Cdt de Brigade à M. le Commandant du Poste de Sécurité AIR de la 2° Région Militaire à CAMBRAI (Nord) Le 8 Novembre 1954.

quatre novembre Mil neuf cent cinquante quatre à quatorze heures

Nous, soussignés. [redacted] Maréchal des Logis Chef et [redacted]

gendarme [redacted], département de la SOMME.

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées en uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs:

Le jeudi 4 novembre 1954, à 8 heures, nous Maréchal des Logis Chef [redacted], apprenant par la Presse qu'une soucoupe volante avait été vue sur le territoire de la Commune de LONG (commune placée sous notre surveillance) par Monsieur [redacted], cultivateur dans cette localité. - Non informé de cette apparition, nous nous rendons immédiatement sur les lieux afin de contrôler la véracité des dires Monsieur [redacted].

Précédant à une enquête rapide, afin de renseigner notre Commandant de Section dans le plus bref délai, nous entendons tout d'abord verbalement Monsieur [redacted] qui nous déclare qu'il est exact que le 31 octobre 1954, vers 20 heures, se rendant en plain au lieu dit "Le Courcumpu" territoire de LONG, avec son tracteur tirant une remorque et accompagné de son employé [redacted], avait remarqué à une vingtaine de mètres du chemin suivi par lui dans un herbage, en contre bas, un engin lumineux de forme ogivale, de couleur orange tournoyant sur place à 3 ou 4 mètres du sol et dégageant même une lumière très vive semblable à du métal en fusion.

A l'arrivée de Monsieur [redacted] l'engin s'est élevé dans le ciel en oblique en direction de Fontaine-sur-Somme (Nord-Sud), à allure normale. Puis après avoir traversé la vallée de la rivière "La SOMME" sur sa largeur, est revenu à son point de départ, pour repartir dans la direction Sud-Ouest (Voire Fontaine-s-Somme-Hallencourt).

Le bruit produit par cet engin se rapprochait de celui d'un essaim qui quitte sa ruche. - Aucun passager n'a été vu par Monsieur [redacted], et son employé a confirmé les dires verbaux de son patron.

./././..



Nous étant renseigné dans la localité, avons appris que Messieurs [redacted], père et fils avaient vu le même jour et à la même heure un phénomène identique dans les cieux. Nous avons cru devoir considérer les dires de Monsieur [redacted] comme sincères et avons téléphoniquement avisé notre Commandant de Section par message à 11 h20.

A l'heure portée en tête du présent, nous gendarme [redacted], continuant l'enquête, avons entendu:

Monsieur [redacted]

(Somme) qui nous a déclaré :

"" Il est exact que le 31 octobre 1954, vers 20 heures, alors que je me trouvais au lieu dit "Le CORROMPU, territoire de LONG, avec mon employé [redacted], j'ai remarqué un engin lumineux, qui tournait à quelques mètres du sol.

Toutefois aujourd'hui, je suis surpris que mon nom et prénom soient figurés sur le Courrier Picard du 3 novembre 1954 et malgré que j'ai vu quelque chose, il vous serait préférable de consulter le journaliste qui a eu l'audace de se servir de mon nom sans me consulter. Ce qui a été inséré dans le Journal est faux, à ce que j'ai vu, en partie. ""

Lecture faite, persiste et signe; [redacted]

Suite, à sa déclaration, Monsieur [redacted], nous a fait connaître qu'il se trouvait dans l'impossibilité de nous fournir de plus amples renseignements sur la présence de cet engin lumineux.

Invité à nous conduire sur les lieux, Monsieur [redacted] s'est exécuté

-/- ETAT-des-LIEUX et CONSTATATIONS -/-

Le territoire de la Commune de LONG (Somme) est situé à l'Est de [redacted] 1<sup>re</sup> Circonscription. - Le Village par lui-même est situé à flanc de coteau et est parallèle à la Vallée de la rivière "La Somme". La ferme de Monsieur [redacted] est sise en bordure du C.D. n°112 reliant ABBEVILLE à l'ETOILE. - Le champ où se rendait Monsieur [redacted] est situé sur le plateau N.O du Village et à 1.500 mètres du lieu de l'exploitation.

Pour accéder à ce champ, il faut emprunter un chemin vicinal une montée assez brusque pour continuer sur le plat à flanc de coteau. Monsieur [redacted], nous faisant remarquer l'endroit où il avait vu le phénomène, nous constatons qu'il n'était pas possible de le voir, avant d'être en ce lieu situé à une trentaine de mètres; lieu où



il avait <sup>vu</sup> l'engin tournoyer.

Nous nous rendant sur les lieux exacts, d'après les dires de Monsieur [REDACTED], nous <sup>no</sup> relevons aucune trace sur le terrain. - L'herbe est intacte et ne permet pas de penser à la pose de la soucoupe.

Plusieurs pieds d'épine se trouvant à une centaine de mètres ne cachaient nullement la visibilité des témoins [REDACTED] et [REDACTED].

Poursuivant nos investigations, dans les plaines environnantes, aucune trace suspecte ou autre n'a pu être découverte.

Mentionnons que la maison d'habitation la plus proche où aurait tournoyé la dite soucoupe se trouve à 800 mètres. - Les habitants n'ont rien vu d'anormal dans la soirée du 31 octobre 1954.

Poursuivant notre enquête, avons entendu :

Monsieur [REDACTED]

[REDACTED] qui a déclaré :

"... Je suis au service de Monsieur [REDACTED], cultivateur à LONG.

Le Dimanche 31 octobre 1954, vers 19 heures 45, en compagnie de mon patron je suis allé chercher des feuilles de betteraves au lieu dit "Le Corrompu" territoire de LONG.

Pour ramener ces feuilles de betteraves, mon patron avait pris son tracteur auquel était attaché une remorque.

Alors que nous arrivions dans la plaine, après avoir monté le chemin vicinal qui relie cette dernière au village, j'ai remarqué à une trentaine de mètres de notre tracteur, une boule de feu qui tournoyait à 4 mètres du sol environ. - Sur le coup, j'ai dit au patron souffler les lumières, ce qu'il a fait aussitôt. - Les phares du tracteur étaient éteints; l'engin s'est élevé de plus en plus et s'est dirigé vers le hameau LONGUEU, territoire de COCQUEREL à une vitesse que je ne pourrais évaluer. - Voyant que l'engin disparaissait et qu'aucune trace ne subsistait sur le terrain, mon patron a remis le tracteur en route et a allumé les phares. - Aussitôt l'engin est réapparu face à nous et après avoir tournoyé est reparti en direction de FONTAINE-S-SO [REDACTED] et HALLENGOURT (direction Sud-Ouest).

Je ne puis préciser la forme exacte et la grandeur de cet engin, mais je puis certifier que des rayons de diverses couleurs vives l'encadraient. être

Je n'ai remarqué aucun humain tant dedans qu'à proximité.

Depuis, je me suis rendu à l'endroit où j'avais remarqué cet engin, mais aucune souillure n'est apparente sur le sol et l'herbe est intacte. Lecture faite, persiste et signe: [REDACTED]



Madame [redacted]

nous a déclaré :

"... Le Dimanche 31 octobre 1954, vers 20 heures 40, mon mari et l'employé [redacted] sont rentrés à la ferme le visage blême

Leur demandant ce qu'ils avaient, ils m'ont déclaré avoir vu une soucoupe volante. - Connaissant le caractère de mon mari et sachant qu'il est assez téméraire, je crois ses dires. - En plus d'après Messieurs [redacted], Père et fils, nos voisins, cet engin a été vu dans le ciel, au dessus de la commune. - Sans attacher d'importance à cela, je ne veux pas mettre les paroles de mon époux en doute. Toutefois, si [redacted], notre employé, avait été seul, le connaissant, je serais restée sceptique sur ses dires. "

Lecture faite, persiste et signe: [redacted]

Monsieur [redacted]

nous a déclaré :

"... Le Dimanche 31 Octobre 1954, je me trouvais incidemment sur le pas de ma porte à 20 heures exactement lorsque j'ai vu une boule illuminée dans le ciel au dessus des arbres bordant la rivière "La Somme". - J'ai vu cette boule de couleur orange, d'abord sur un plan horizontal, sur un plan vertical puis sur son premier plan. Elle dégageait des lueurs de couleurs diverses, semblables aux lueurs de la soudure électrique à l'arc. - Elle pouvait avoir un mètre de diamètre. - Cette boule se déplaçait dans la direction du Sud-Ouest, vers Fontaine-sur-Somme - Hallencourt, assez rapidement.

Un moment après, Monsieur [redacted] est arrivé avec son employé [redacted] qui m'a dit être tombé devant une soucoupe volante. Les connaissant tous deux, je n'aurais porté aucun crédit à leurs propos, mais ayant vu moi-même quelque chose à la même heure, je suis obligé de croire les paroles annoncées. - D'autre part, M. [redacted] et M. [redacted] avaient la figure décomposée et leur attitude indiquait nettement qu'ils avaient vu la dite soucoupe. "

Lecture faite, persiste et signe: [redacted]

Monsieur [redacted]

a déclaré :

"... Le Dimanche 31 octobre 1954, vers 20 heures sans pouvoir préciser exactement alors que je me trouvais sur le C.D. n° 112

non enregistré



près de l'épicerie de mon père, j'ai eu mon regard porté vers la Vallée de la rivière "La Somme". Au même moment, j'ai vu au dessus des arbres qui bordent cette rivière un engin de forme cylindrique qui se dirigeait vers Fontaine-sur-Somme-Haller-court (direction Sud-Ouest). - En s'éloignant décrivait une forme allongée, voire ovale. - A l'horizon, cet engin a disparu et je ne l'ai pas revu par la suite.

Quelques instants après, alors que nous étions, mon père et moi, encore sur la chaussée, Monsieur [redacted], cultivateur et son employé, [redacted], sont arrivés vers nous. - Ils avaient tous deux le visage décomposé. - Monsieur [redacted], nous a alors déclaré qu'il venait de voir une soucoupe volante, dans la plaine. Connaissant Monsieur [redacted], j'attache une importance à ses dires de plus que moi-même je venais de voir un engin lumineux dans le ciel dégageant plusieurs lueurs de couleur orange. "

C'est tout ce que je puis vous dire et c'est la première fois que je vois dans le ciel, un engin semblable. "

Lecture faite, persiste et signe: [redacted]

- / - A T T E N T I O N - /

Lors de leur interrogatoire, [redacted] et [redacted], bien que calmes, nous sont apparus comme étant encore impressionnés, voire même effrayés en évoquant le moment vécu. - Leur comportement et leur attitude nous ont paru des plus sincères.

Les renseignements recueillis sur eux auraient pu prêter à suspicion, mais d'après l'enquête, leur propos ne semblent devoir être mis en doute.

- Renseignements de Moralité -

Monsieur [redacted]

[redacted] nous a déclaré :

"... J'ai appris par la rumeur publique que Monsieur [redacted] cultivateur et son employé [redacted], demeurant tous deux dans la localité avaient vu une soucoupe volante, le Dimanche 31-10-1954, vers 20 heures.

Le dimanche 31 octobre, alors que j'étais sur le seuil de ma porte, j'ai bien vu Monsieur [redacted] et son employé [redacted], ces deux <sup>der</sup> m'ont semblé ne pas être comme à l'habitude, Toutefois en ce qui concerne, Monsieur [redacted], je ne veux pas dire pour cela que ceci ~~est~~ avait ~~été~~ bu.



Le lendemain ayant vu Monsieur [redacted] et parlant de l'engin en question; celui-ci m'a laissé entendre qu'il avait vu une soucoupe volante d'une forme circulaire, ayant le diamètre d'une table ronde ordinaire et ayant l'impression de voir le même bourdonnement qu'un essaim qui quitte sa ruche. - Il m'a même déclaré que la base des lumières était orange, le centre de couleur bleue et la partie supérieure plus vive. - En plus, il a ajouté que la lueur bleue l'avait quasi-obligé de fermer les yeux, un instant.

Depuis que je connais Monsieur [redacted], je lui fais confiance. Par ailleurs, si son employé [redacted] avait été seul et que lui s'est fait courir ses bruits, il aurait été plus difficile de le croire, car ce dernier [redacted], il aurait été plus difficile de le croire, et ses propos seraient à peser. "

Lecture faite, persiste et signe: [redacted]

Monsieur [redacted]

[redacted], a déclaré :

"... Je connais Monsieur [redacted] cultivateur et son employé [redacted], demeurant tous deux dans la localité.

Monsieur [redacted] est bien connu dans la localité, il est honorable et je fais confiance à ses paroles.

Par ailleurs, [redacted], je ne lui accorde aucune confiance. - Toutefois, puisqu'il était en compagnie de son patron, en ce qui concerne l'apparition d'une soucoupe volante sur le territoire de la commune le 31-October 1954, vers 20 heures, je lui fais confiance dans ses dires.

Pour mon compte personnel, je n'ai jamais vu de phénomène dans les airs et aujourd'hui, je suis surpris de votre enquête. "

Lecture faite, persiste et signe: [redacted]

Le présent a été rédigé en vertu de l'article 292 du D.C.

Deux copies du présent <sup>ont</sup> adressées:

La Première à Monsieur le Procureur de la République à ABBEVILLE

La deuxième, à Monsieur le Sous-Préfet à Abbeville.

./././.

Non enregistré

Non enregistré



SEPT EXPEDITIONS

- Les trois Premières, au Général, Commandant Régional de la Gendarmerie Nationale de la 2ème Région Militaire à LILLE.
- La Quatrième, à Monsieur le Préfet de la Somme à Amiens.
- La Cinquième, à Monsieur le Commandant la Sécurité Militaire de la 2ème Région Militaire à LILLE.
- La SIXIÈME, à Monsieur le Commandant du Poste de Sécurité Air de la 2ème Région Militaire à CAMBRAI
- La Septième, aux archives.

Fait et clos à [REDACTED] le quatre novembre 1954.

[REDACTED]